

La citoyenneté

Série : Réfutation de la pensée extrémiste (1)



L'Organisation internationale des diplômés d'Al-Azhar

Projet de la Réfutation de la pensée extrémiste

La citoyenneté

Par

Pr. Abel Fattah Al-Awari

Ex-doyen de la faculté de la Théologie

Université Al-Azhar-le Caire

Préface de

Prof. Dr. Mohamed Abdel-Fadil Al-Qusi

Membre de l'Autorité des Grands Oulémas d'Al-Azhar

et vice-Président de l'Organisation

Traduit par : **Dr. Pr. Oussama Nabil**

Révisé par : **Pr. Dr. Sami Mandour**

L'Organisation Mondiale des Diplômés d'Al-Azhar



Centre de la réfutation de la pensée extrémiste

Superviseur Général : Professeur Muḥammad Abel Fadil Al-Kossi

Président du Conseil administratif : Oussama Yassine

Directeur général : Dr. Hamd Allah Al-Safti

Série : **Réfutation de l'idéologie extrémiste (1)**

Titre du livre : **La citoyenneté**

Auteur : **Pr. Pr. Abel Fattah Al-Awari**

Traducteur du livre : **Pr. Oussama Nabil**

Revu par : **Pr. Sami Mandour**

N° du dépôt : **26639/2018**

ISBN : **978-977-85462-6-2**

Avertissement

Tous les droits sont réservés à l'Organisation mondiale des diplômés d'Al-Azhar. Il est strictement interdit de publier ou de republier, de copier ou de sauvegarder intégralement ou partiellement le présent livre ou de le stocker sur des appareils de restitution ou de récupération ou d'enregistrement sans obtenir au préalable le consentement écrit de l'Organisation.

L'Organisation Mondiale des Diplômés d'Al-Azhar

Centre de la réfutation de la pensée extrémiste

Université d'Al-Azhar- Al-Hay al-Sadis – Madinet Nasr

Tél : +202 23868114

Courriel : info@waag-azhar.org

Fax : +202 23868116

Site électronique : www.waag-azhar.org

Organisation Internationale des diplômés d'Al-Azhar



Série : Réfutation de l'idéologie extrémiste (1)

La citoyenneté

Pr. Abel Fattah Al-Awari

Ex-doyen de la faculté de la Théologie

Université Al-Azhar-le Caire

Préface de

Prof. Dr. Mohamed Abdel-Fadil Al-Qusi

Membre de l'Autorité des Grands Oulémas d'Al-Azhar

et vice-Président de l'Organisation

Traduit par : **Dr. Pr. Oussama Nabil**

Révisé par : **Pr. Dr. Sami Mandour**

Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Tableau de translittération

'	ء
ā	ا
B	ب
T	ت
Th	ث
J	ج
ḥ	ح
Kh	خ
D	د
Dh	ذ
R	ر
Z	ز
S	س
Sh	ش
ṣ	ص
ḍ	ض
ṭ	ط
ẓ	ظ
'	ع
Gh	غ
F	ف
Q	ق
K	ك
L	ل
M	م
N	ن
H	ه
U	و
I	ي

Préface

Pr. Dr. Mohamed Abdel Fadil Al-Koşi

Membre du Comité des Grands Savant d'Al-Azhar

Dans son livre riche de symboles intitulé *Al-Futūḥāt al-Makyyiahn* (Les illuminations de La Mecque), al-Shaykh al-Akbar, Muḥyī al-Dīn Ibn 'Arabī, souligne que la vraie entité musulmane ne pourrait exister que lorsque les émotions intérieures cesseront de se développer, de s'élever et de transcender. Dans ses relations avec l'univers et Son Créateur, cette entité doit faire « une ascension spirituelle » à travers laquelle, elle passe d'un état émotionnel descendant à un autre état ascendant qui est le plus élevé et le plus splendide. Sinon, cette entité serait l'otage de la stagnation et de la rigidité et finirait par sombrer dans un profond sommeil et la mort !!!

Grâce à cette « ascension spirituelle », les perspectives infinies de l'être humain s'élargissent et incluent toutes les créatures qui, aux yeux de cet être, deviennent pleines de vie et louent son Créateur sans utiliser une langue, et se prosternent sans avoir une existence matérielle. Il voit, ainsi, l'existence avec les yeux de la beauté et de l'amour et de l'esprit et avec la sérénité. Il possède, alors, l'univers tout entier avec toutes ses dimensions visibles et invisibles.

Si ce regard transparent et raffiné caractérise l'image de l'Islam dans notre époque où prédominent du haut vers le bas les valeurs matérielles - il aurait l'effet de la magie sur des âmes assoiffées de vérité, affamées de sécurité et d'équité. Ce regard serait, également, un remède pour beaucoup de maladies et de douleurs ; il envahirait les cœurs et les esprits pour illuminer les ténèbres les plus obscures et les plus sombres.

Si ce regard transparent et raffiné caractérise l'image de l'Islam de nos jours, vous ne trouverez parmi les musulmans que des gens dont la miséricorde mutuelle habite leurs cœurs, qui accordent aux autres le beau pardon, qui souffrent des gémissements des veuves et des douleurs des opprimés et des besogneux et qui s'élèveront au-dessus de la saleté de la haine, et de la grossièreté. On ne verra alors chez les fils

d'Adam partout dans le monde que des cœurs désirant la beauté de la vérité et visant la splendeur de la justice, et aspirant atteindre les valeurs sublimes sans violence abominable, ni haine noire désagréable, ni effusion de sang, ni cadavres déchiquetés, ni décapitations !!!

Toutefois, cette vision transparente et raffinée – où se mêlent la sensation et la sagesse – a malheureusement été renversée à notre époque. Quelle est la place de cette vision dans l'esprit de ceux qui croient que « l'Islam », avec son universalité, sa grandeur et sa miséricorde, n'est que « la passion du monopole du pouvoir » et se limite à « s'emparer » des rênes du pouvoir ? Pour ces gens-là, « l'Islam » devient prisonnier « d'un jeu politique » où se trament des manœuvres et des manipulations et disparaissent ses nobles perspectives et ses finalités sublimes ?!

Où est la place de cette vision transparente et raffinée dans leurs écrits noirs ? À cause de ces gens-là, le monde est fortement divisé en deux « camps » distincts : le « camp » de la foi auquel appartiennent les adeptes de cette vision, et le « camp » du *Kufr*, mécréance préislamique qui doit absolument disparaître. Conformément à la logique des jeux politiques, les partisans de ces écrits noirs sèment le désordre dans les pas, y versent le sang et y laissent des cadavres partout après avoir conduit les jeunes innocents de la nation au malheur et à la haine affreuse et les avoir abandonnés pour qu'ils propagent la violence et la destruction partout. Par-là, ils ne visent qu'à assouvir leur désir de convoiter le pouvoir comme s'il ne restait de tous les enseignements de l'Islam (esprit, valeurs et principes) qu'« un pouvoir à kidnapper » pour lequel on sacrifie les âmes des personnes et on rend le sang bon marché !

Où sont passées cette transparence et ce raffinement de ceux qui prétendent être les héritiers du courant « salafiste », en le prenant comme prétexte pour prêcher la stagnation, la rugosité et une vision unilatérale ? Ils attirent ainsi l'attention des musulmans sur des traditions étrangères et à des apparences trompeuses qui ont laissé les portes grandes ouvertes à des avis religieux sur lesquels ont été basées les prétentions terroristes partout. Je voudrais dire par là ce qu'ils

appellent dans leurs écrits « la lutte contre la faction qui n'applique pas ce qu'Allah a prescrit, *al-Ṭā'ifah al-mumtani'ah* ». Cette idéologie représente un fléau abominable qui est devenu le pivot central et dogmatique pour beaucoup de groupes adoptant la violence dans le passé comme dans le présent.

Qu'en est-il de cette vision transparente et raffinée chez les organisations terroristes dont les noms odieux qui font faussement et illégitimement appel au nom de l'Islam et du Califat ? Ensuite, les partisans de cette idéologie sèment la terreur sur Terre. Ils tuent, mutilent, et décapitent sous les yeux de tous avec un sang-froid, sans se rendre compte de la gravité de leurs crimes perpétrés contre l'Islam en associant son image à celle du versement du sang et des cadavres. C'est à cause de leur idéologie que l'Islam, aux yeux de beaucoup de gens, s'est transformé en « épidémie » qui sévit dans le monde entier ? Quelle est donc « l'image mentale » inscrite dans la mémoire des « enfants du monde » au sujet de « l'Islam » à cause des groupes terroristes qui prétendent lever sa bannière, et respecter ses principes ?

Pourquoi ces gens-là ne pensent-ils pas au « *djihad* spirituel » musulman grâce auquel l'humanité pourrait prendre une autre direction différente et s'élever vers les horizons de la transcendance spirituelle en matière d'esprit, de raison et d'émotion ? Une telle tendance pourrait inciter l'humanité à assurer aux affamés, aux sans-abris et aux malades parmi les humains la nourriture, les médicaments suffisants et tout ce qui est nécessaire pour survivre, et à se débarrasser de l'égoïsme individuel abominable qui est le fruit de la civilisation matérialiste pragmatique.

Dans cette série scientifique, nous essayons de corriger les idées erronées en réfutant les préjugés et les allégations que ces individus déviants ont attachées à l'Islam. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à la vérité de l'Islam et de leur montrer le chemin qui leur permettra de plaire à leur Seigneur et de suivre leur Prophète ﷺ¹.

¹ Cette calligraphie arabe signifie : (que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur le Prophète ﷺ). Elle sera apposée à la suite du nom du Prophète Muhammad ﷺ, dès que celui-ci sera mentionné, par respect et amour pour ce dernier (note du traducteur).

Nous implorons Allah de nous accorder le succès et l'agrément, car Il est le Meilleur qu'on doit solliciter et de Qui nous espérons obtenir tout ce que nous désirons.

Au Nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Le vrai concept du terme citoyenneté

La **citoyenneté** consiste à ce que le citoyen aime sa patrie et la défende.

La **citoyenneté** : est aussi une interaction entre le citoyen et la patrie dans laquelle il vit et à laquelle il appartient. Une telle appartenance exige que le citoyen lui doive loyauté et amour et qu'il la défende.

Aimer la patrie est un sentiment qui naît chez l'homme doté d'une nature saine et primordiale. Dans un adage, on dit : « *L'amour des patries fait partie de la foi.* » On dit également : « *Si vous voulez connaître la fidélité d'un homme, observez sa nostalgie pour sa patrie.* »

De leur côté, les législations divines confirment ce noble sens de la citoyenneté en incitant à aimer les patries, à s'y attacher et à les défendre. Elles ont aussi prescrit le *djihad* défensif de la patrie et considéré comme martyr celui qui meurt en défendant sa patrie et son pays.

C'est pour cette raison que le noble Coran met l'accent sur l'amour du citoyen pour sa patrie, et montre que l'expulsion d'une personne de son pays équivaut à une mort sociale. Allah, le Très-Haut, dit : « ***Si Nous leur avions prescrit ceci : "Tuez-vous vous-mêmes", ou : "Sortez de vos demeures", ils ne l'auraient pas fait, sauf un petit nombre d'entre eux. S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait, cela aurait été certainement meilleur pour eux, et (leur foi) aurait été plus affermie.*** »²

D'ailleurs, les engagements des enfants d'Israël, dont Allah a pris acte affirment ce sens : expulser les concitoyens et les priver de leur patrie équivalent au versement du sang et à l'achèvement de la vie. À ce propos, Allah, le Tout-Puissant : « ***Et rappelez-vous, lorsque Nous obtînmes de vous l'engagement de ne pas vous verser le sang, [par le meurtre] de ne pas vous expulser les uns les autres de vos maisons. Puis vous y avez souscrit avec votre propre témoignage. Quoique ainsi***

² Sourate les Femmes, verset 66 :

engagés, voilà que vous vous entretenez, que vous expulsez de leurs maisons une partie d'entre vous contre qui vous prêtez main forte par péché et agression. Mais quelle contradiction ! Si vos coreligionnaires vous viennent captifs, vous les rançonnez alors qu'il vous était interdit de les expulser (de chez eux). Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste ? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtement, et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. »³

De même, le messenger d'Allah ﷺ nous a enseigné l'amour du citoyen envers sa patrie lors de son émigration à Yathrib, qui a resplendi et rayonné grâce à sa venue, déclarant l'amour qu'il éprouvait envers La Mecque. À ce sujet, 'Abd Allāh Ibn 'Uday Ibn Ḥamrā' (qu'Allah l'agrée) rapporte qu'il a vu le messenger d'Allah ﷺ debout sur al-Ḥazwarah disant : « *Par Allah, tu es le meilleur territoire et le plus préféré à Allah. Si on ne m'avait pas contraint à t'abandonner, je ne t'aurais jamais abandonné.* »

En s'adressant à La Mecque, le messenger d'Allah ﷺ a dit comme l'a rapporté Ibn 'Abbās (qu'Allah l'agrée) : « *Tu es le meilleur territoire et le plus préféré à moi, Si on ne m'avait pas contraint à te quitter, je ne t'aurais jamais habité un autre pays que toi.* »⁴

Cette relation qui unit l'homme à sa patrie, qui le pousse à s'y appartenir, à l'aimer et à la défendre, existe à toutes les époques et chez tous les peuples. Dans les cultures et les littératures des peuples et des sociétés, un grand espace est réservé à l'expression de l'amour et de la passion des peuples et des sociétés pour leurs pays et patries, ainsi que de leur attachement à la terre où ils ont grandi et été élevés. De nombreux chefs-d'œuvre glorifient la loyauté des gens à leur pays et leur disposition à mourir pour défendre leur liberté et leur dignité. Les hymnes et les slogans nationaux ont contribué à les unir pour défendre leur pays en temps de guerre. Afin d'approfondir l'esprit de patriotisme,

³ Sourate al-Baqarah (la Vache), versets : 84-85

⁴ Rapportés par al-Tirmidhī dans le Livre (*al-Manāqib* (les Mérites), chapitre « le mérite de la Mecque », deux hadiths n° 3925, 3926. À leur propos, on dit qu'ils sont des hadiths *hassan* (bons), *sahih* (authentiques) et *gharib* (étranges)

les peuples tiennent à conserver les souvenirs, les espoirs et les traditions, à enseigner aux étudiants à aimer leur pays et à apprécier leurs héros et symboles nationaux tels que le drapeau, les sites et les monuments aux morts nationaux.⁵

Chez les Arabes, ces tendances existent depuis longtemps. Ils chantaient l'amour et la nostalgie de la patrie dans leur poésie. Les Arabes se vantaient entre eux de leur patrie. On peut citer, à titre d'exemple, la poésie d'Ibn Al-Roumi (283h.) qui fait allusion à l'amour des gens pour leur patries :

*Ce qui a attiré les hommes vers leur patrie, ce sont les souvenirs qu'ils y
ont vécu leur jeunesse,*

*Lorsqu'ils en parlent, ils se rappellent les temps de leur enfance et en ont
la nostalgie.*

Lorsque les Arabes voyageaient, ils portaient sur eux de la terre pour en inspirer l'odeur et la mettre dans l'eau lorsqu'ils en buvaient.⁶

La citoyenneté implique l'égalité des droits pour tous les citoyens :

Le principe de la citoyenneté doit être appliqué à tous les citoyens qui vivent sur le même sol sans aucune distinction. Il exige d'établir l'égalité entre eux quant aux droits émanant de l'appartenance nationale en tant que base sur laquelle s'intègrent les droits de l'homme et s'appliquent les versets qui établissent l'égalité entre les individus appartenant à un seul peuple et à une seule patrie.

Le messager d'Allah ﷺ donna un exemple de partenariat complet et de contrat conclu (même implicitement) entre les individus de la même espèce. Or, toute l'humanité subit le même sort. Le Prophète compare cette situation de l'humanité à un groupe de gens qui se sont réunis et montés à bord d'un bateau (de deux étages) qui vogue sur les eaux : les uns sur le pont et les autres dans la cale. Ceux qui sont dans la cale doivent passer par le pont pour se procurer de l'eau (de la rivière ou de la mer) pour leurs besoins. Ayant éprouvé de la fatigue due aux montées

⁵ Encyclopédie arabe internationale, article : le nationalisme.

⁶ *Charh Nahj al-Balagha* (Explication de la méthode rhétorique), (91/1)

et descentes incessantes, ils décident de percer la coque du navire pour recueillir l'eau directement en disant : « Si nous percions dans notre partie [pour recueillir directement de l'eau] sans porter atteinte à ceux qui se trouvent au-dessus. » Le Prophète ﷺ met alors en garde contre une telle tentative, soulignant : « Si ceux du pont laissent les autres faire ce qu'ils veulent [sans rien dire], ils (tous les passagers du bateau) périront, mais s'ils les empêchent de faire, tous doivent être sauvés (d'une noyade certaine). »⁷

À la suite de l'arrivée du messager d'Allah ﷺ à Médine, il a mis en place une constitution dans laquelle il a déterminé les relations des musulmans tant entre eux qu'avec les non-musulmans. Cet document est connu sous le nom de « **Document de Médine** ». Dans cette charte, les dimensions de l'égalité atteignent leur apogée au point que le messager d'Allah ﷺ a mentionné dans le pacte qu'il a conclu avec les chrétiens de Najran l'aide de l'État musulman en cas de besoin pour construire et restaurer leurs lieux de culte :

« Si les chrétiens viennent à avoir besoin de secours et de l'appui des musulmans pour réparer leurs églises et leurs couvents, ou bien pour arranger leurs affaires et les choses de leur religion, ceux-ci devront les aider et les soutenir. Mais ils ne doivent pas le faire dans le but d'en recevoir une rétribution, mais par aide charitable pour restaurer cette religion, par fidélité au pacte du Messager d'Allah, par pure donation, et comme acte méritoire devant Allah et Son Messager. »

D'ailleurs, en ce qui concerne les questions financières et économiques telles que *al-Kharāj* et les impôts, le pacte que le messager d'Allah ﷺ a accordé aux chrétiens stipule ce qui suit :

« [...] ils paieront des impôts dans la mesure où les autres les paient, sans toutefois que les charges excèdent injustement la mesure de leurs moyens, et les forces que les propriétaires dépensent à cultiver ces terres, à les rendre fertiles, et à en tirer les récoltes : qu'ils ne soient pas abusivement taxés, mais qu'ils paient dans la mesure imposée aux autres tributaires leurs pareils. »

⁷ Rapporté par al-Bukhārī dans son *Ṣaḥīḥ* – livre de partenariat – (3/139) numéro (2493)

Tous les droits d'égalité en matière de citoyenneté que l'Islam a décrétés en faveur des non-musulmans dans l'État musulman reposent sur le principe selon lequel « ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs que les musulmans » : leurs âmes, leur sang, leur honneur, leurs lieux de culte et leurs libertés sont ainsi préservés en échange de la loyauté absolue à la patrie, et de l'appartenance sincère à la société, à l'État et à la *Ummah*. Ce sont des devoirs qui incombent à tous les citoyens qu'ils soient musulmans ou non-musulmans. À ce propos, le messager d'Allah ﷺ précise dans son pacte :

« Le leur fais aussi des conditions et j'exige d'eux la promesse de les accomplir et d'y satisfaire comme le leur ordonne leur religion. Entre autres choses, qu'aucun d'eux ne soit éclaireur ou espion, ni secrètement ni ouvertement, au profit d'un ennemi de guerre, contre un musulman. Que personne d'entre eux ne loge les ennemis des musulmans dans sa maison, d'où ils pourraient attendre l'occasion de s'élaner à l'attaque. Que ces ennemis ne fassent point halte dans leurs régions, ni dans leurs villages ni dans leurs oratoires, ni dans quelque lieu appartenant à leurs coreligionnaires. Qu'ils ne prêtent pas leur aide aux ennemis de la guerre contre les musulmans, en leur fournissant des armes, ou des chevaux ou des hommes ou quoi que ce soit, ou en leur accordant de bons traitements. Ils doivent également veiller à dissimuler les secrets des musulmans et à ne pas révéler à l'ennemi leurs défauts ou lacunes »

De même, le messager d'Allah ﷺ mentionne dans son pacte avec les chrétiens la liberté de conscience en disant :

*« Aucun chrétien ne sera contraint à se convertir à l'Islam [en évoquant le verset coranique] : “ **Et ne discutez que de la meilleure façon avec les gens du Livre, sauf ceux d'entre eux qui sont injustes. Et dites : ‘Nous croyons en ce qu'on a fait descendre vers nous et descendre vers vous, tandis que notre Dieu et votre Dieu est le même, et c'est à Lui que nous nous soumettons’.** »⁸ Il faut les couvrir de l'aile de la miséricorde, et repousser tout malheur qui pourrait les atteindre partout où ils se trouvent, dans quelque pays qu'ils soient. »*

⁸ Sourate *al-'Ankabūt* (les Araignées), v.46.

En effet, cette égalité complète dans les droits et les obligations de la citoyenneté leur permet d'avoir les mêmes devoirs et droits que les musulmans pour devenir leurs partenaires (ou concitoyens). « L'État musulman ne compte pas seulement des gens du Livre (juifs et chrétiens) mais aussi les adeptes des religions positivistes comme les mages et les autres.

Si l'Occident définit la citoyenneté et ses droits au détriment de la religion, en conséquence de la victoire de la laïcité sur l'Église occidentale, et menant ainsi à une citoyenneté laïque, l'Islam a, en revanche, établi les principes de la citoyenneté. La charia a prescrit leurs droits et les a garantis de telle manière que ces droits ne constituent pas un « don » accordé par un gouverneur ou interdit par un autre. »⁹

Les principes de base de la citoyenneté

La citoyenneté doit être basée sur certains principes fondamentaux afin d'atteindre ses objectifs, nous en citons les suivants :

1- **Adopter l'éthique de l'Islam, éviter les vices**, respecter les droits de l'homme et les mettre en application en commençant par les droits des parents et des proches et en finissant par les droits des voisins et des compagnons et exploiter au mieux les droits et les services publics. Le citoyen doit sérieusement œuvrer à la protection des biens et de la vie des autres.

2- **Respecter les engagements et les chartes** : Le noble Coran incite à adopter ce comportement et montre jusqu'à quel point la religion prime. À ce sujet, Allah, le Très-Haut, dit : « ***Et s'ils vous demandent secours au nom de la religion, à vous alors de leur porter secours, mais pas contre un peuple auquel vous êtes liés par un pacte. Et Allah observe bien ce que vous faites.*** »¹⁰

3- **Établir l'équité entre tous les citoyens** :

⁹ Voir : *Majmu't al-wathā'iq al-siyāsiyyah fī al-'ahd al-nabawī wa al-khilāfa al-rāshidah* (L'ensemble des documents politiques à l'époque du Prophète et des califes bien-guidés) par dr. Mohamed Hamid Allah, p.75.

¹⁰Sourate *al-Anfāl* (le Butin), verset 72

L'équité est le fondement et le principe fondamental des relations et des transactions. On n'y renonce jamais même en cas de haine et d'hostilité envers l'autre. À ce propos, Allah, le Très-Haut, dit :

- « ***Et ne laissez pas la haine pour un peuple qui vous a obstrué la route vers la Mosquée sacrée vous inciter à transgresser. Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression. Et craignez Allah, car Allah est, certes, dur en punition !*** »¹¹

- « ***Ô les croyants ! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Pratiquez l'équité : cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites.*** »¹²

4- Aimez votre patrie et vos concitoyens :

Parmi les fondements de base de la citoyenneté, nous soulignons l'amour pour votre propre patrie et vos concitoyens. Aimer Allah ainsi que Son messager et être loyal envers eux est l'une des conditions de la validité de la foi. Cependant, cela n'implique pas de renoncer à l'amour des autres. Lorsque le messager d'Allah ﷺ est sorti de La Mecque pour émigrer, parce que ses habitants étaient hostiles à l'Islam et persécutaient ses adeptes, il a regardé la ville avec nostalgie en disant : « *Par Allah, je te quitterai, sachant que tu es la plus préférée e à moi et la plus favorisée par Allah. Si on ne m'avait pas contraint à t'abandonner, je ne t'aurais jamais abandonnée.* »¹³

Lorsque les compagnons du Prophète ﷺ furent touchés par une fièvre élevée, Bilāl chantait à haute voix deux vers en souvenir de La Mecque, sa patrie où il a grandi :

*« Plût à Allah, que je pusse passer une nuit à la vallée de la Mecque, entouré de
souchets et de palmiers !*

¹¹ Sourate *al-Mā'idah* (la table servie), versets 2

¹² Sourate *al-Mā'idah* (la table servie), versets 8

¹³ Rapporté par Abu Ya'li al-Musilī dans *Awal Musnad Ibn 'Abbās* qu'Allah les agrée), 5/69, hadith n°2662 en disant : « Ses transmetteurs sont ceux du Ṣaḥīḥ à l'exception de Mahmoud Ibn Khaddash qui est un homme fiable. »

Et peux-tu un jour venir boire de l'eau de Madjannah ou voir encore Chāmah et Ṭafīl ?

14 15

Ces deux vers représentent les émotions d'amour qu'il porte dans son cœur envers son pays, même s'il l'a quitté pour suivre le chemin d'Allah et de son Messager.¹⁶

Les conditions requises pour une bonne citoyenneté

Le citoyen doit :

- Connaître l'importance de la situation géographique de la patrie, sa place, ses potentialités, son histoire, sa personnalité distinguée, et sa politique extérieure qui jouit du respect de la communauté internationale.
- Connaître également les traits caractéristiques de la société où il vit à savoir : la modération, l'équilibre, le juste-milieu, la compassion,

¹⁴ « Idhkhar et Jalīl » : sont des plantes qui poussent à la Mecque, « l'eau de Madjannah » : est une source d'eau près de 'Ukāz, « Chāmah et Ṭafīl », sont deux montagnes ou bien deux sources d'eau (selon d'autres avis) à la Mecque, « al-Juḥfah », le lieu de *miqāt* (où on commence à entrer en état de sacralisation [iḥrām] pour le pèlerinage) consacré au pèlerin venant du Levant, de l'Égypte, et du Maghreb, sur la route de Médine, il est appelé aujourd'hui : *rābiḡh*. (Note du traducteur)

¹⁵ Rapporté par al-Bukhārī dans son *Ṣaḥīḥ*, livre d'*al-Marḍā* (les Malades), chapitre : celui qui invoque Allah afin de repousser la peste et la fièvre, 7/122, hadith n°5677.

¹⁶ Voir : *Usus al-Muwāṭana fī al-kitāb wa al-Sunna wa al-Sīrah al-nabawīyah* (Les fondements de la citoyenneté dans le Coran, la Sunna et la biographie prophétique) par le cheikh/ Mohamed Zahed Nadhir Ahmed, vice-recteur de l'Université Islamique, Fayḍ Abād, Bakistan, cette recherche a été publiée dans « *al-Irhāb wa khaṭuruḥu 'Alā al-salām al-'ālamī* (le terrorisme et son danger sur la paix interbationale), Série de l'Académie des recherches Islamiques, pp. 131-133 avec un certain remaniement.

l'affection mutuelle, l'entraide dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété. Il doit également en être fier.

- Inculquer l'amour de la patrie dans l'esprit des citoyens et le développer pour qu'ils en soient de plus en plus fiers, et qu'ils cherchent à élever son rang et à défendre sa dignité et son territoire.
- Renforcer l'esprit d'appartenance à la nation arabe et musulmane et avoir la conviction de l'importance d'être en contact avec le monde extérieur.
- Ancrer les bonnes valeurs musulmanes et sociales chez les citoyens comme la coopération mutuelle, la véracité, l'intégrité et l'endurance.
- Expliquer la notion de patriotisme du point de vue musulman ainsi que le sens de la dignité nationale et ce qu'elle implique pour le citoyen.
- Faire connaître aux citoyens ses droits et ses devoirs selon les enseignements de l'Islam.
- Inciter les citoyens à œuvrer pour barrer la route à la haine, à la division et à la discorde entre les composantes de la société.
- Mettre les citoyens en garde contre certaines notions erronées qui ont été répandues dans certaines sociétés musulmanes et utilisées pour être hostile à l'Islam.
- Entraîner le citoyen à distinguer les faits réels des rumeurs, et à vérifier la validité des informations.
- Expliquer au citoyen la fonction de différents services gouvernementaux, et son devoir de leur offrir tout soutien et toute aide.
- Le mettre au courant des efforts déployés par l'État dans les différents domaines pour élever la dignité de la patrie et du citoyen.¹⁷

Qu'Allah protège nos patries contre tout mal et malheur !

Que la prière et les bénédictions d'Allah soient accordées à notre maître Mohamed, à sa famille et à ses compagnons.

¹⁷ Voir : *Mutaṭallbāt al-muḥḥfaẓah 'alā ni'mat al-istiqrār* (Les exigences contribuant à maintenir le bienfait de la sécurité et de la stabilité dans notre pays). Pp. 121-124.

Table des matières

- Préface
- Introduction
- Le vrai concept du terme citoyenneté
- Les principes de base de la citoyenneté
- Les conditions requises pour une bonne citoyenneté